

RCS : PARIS  
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1993 B 01774  
Numéro SIREN : 382 241 669  
Nom ou dénomination : MAITRISE ET CONTROLE DES TECHNIQUES DE SECURITE  
PARISIENS

Ce dépôt a été enregistré le 12/06/2023 sous le numéro de dépôt 30661

**MAITRISE ET CONTROLE DES TECHNIQUES DE SECURITE PARISIENS  
MCTS PARISIENS**

Société à responsabilité limitée au capital de 121.959,21 euros

Siège social : 4 rue Marie et Louise  
75010 PARIS

382 241 669 RCS PARIS

**RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT  
PROPOSEE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE  
DU 16 FEVRIER 2023**

**DEUXIÈME RESOLUTION**

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2020, s'élevant à 530.783,14 euros, de la manière suivante :

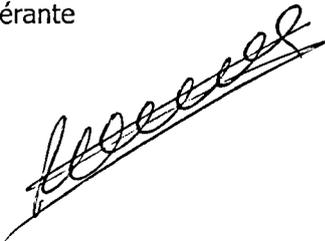
Prise en compte du Report à Nouveau antérieur (solde débiteur) .....-7.585.119,17 euros  
Bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2020 .....530.783,14 euros

Total à affecter .....-7.054.336,03 euros

En totalité au compte "Report à Nouveau"  
Lequel compte ressortira à (solde débiteur) ..... -7.054.336,03 euros

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du code général des impôts, rappelle qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes au cours des trois exercices précédents.

**Sabine REBILLARD**  
Gérante



Greffe du tribunal  
de commerce de Paris  
Comptes annuels déposés le :  
14 JUIN 2023  
Sous le N° :  
3 0661 

**MAITRISE ET CONTROLE DES TECHNIQUES DE SECURITE PARISIENS  
MCTS PARISIENS**

Société à responsabilité limitée au capital de 121.959,21 euros

Siège social : 4 rue Marie et Louise  
75010 PARIS

382 241 669 RCS PARIS

**RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT  
VOTEE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE  
DU 16 FEVRIER 2023**

**DEUXIÈME RESOLUTION**

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2020, s'élevant à 530.783,14 euros, de la manière suivante :

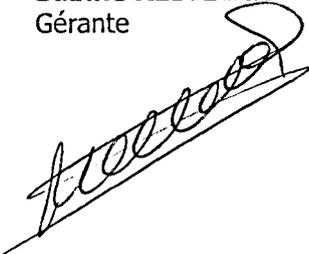
Prise en compte du Report à Nouveau antérieur (solde débiteur) .....	-7.585.119,17 euros
Bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2020 .....	530.783,14 euros
	-----
Total à affecter .....	-7.054.336,03 euros

En totalité au compte "Report à Nouveau"  
Lequel compte ressortira à (solde débiteur) ..... -7.054.336,03 euros

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du code général des impôts, rappelle qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes au cours des trois exercices précédents.

**Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.**

**Sabine REBILLARD**  
Gérante



Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL MAITRISE ET CONTROLE DES TECHNIQUES DE SECURITE PARISIENS Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois\* 12

Adresse de l'entreprise 4 rue Marie et Louise 75010 PARIS

Durée de l'exercice précédent\* 12

Numéro SIRET\* 3 8 2 2 4 1 6 6 9 0 0 0 2 9

Néant  \*

Exercice N clos le,  
31/12/2020

		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA			
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC	
		Frais de développement *	CX	CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	16 664
		Fonds commercial (1)	AH	AI	87 234
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO	
		Constructions	AP	AQ	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	17 869
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	339 821
		Immobilisations en cours	AV	AW	
		Avances et acomptes	AX		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
		Autres participations		CV	
		Créances rattachées à des participations	BB	BC	
		Autres titres immobilisés	BD	BE	806 936
Prêts		BF	BG		
Autres immobilisations financières*		BH	BI	476 769	
<b>TOTAL (II)</b>		BJ	BK	1 745 296	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	
		En cours de production de biens	BN	BO	
		En cours de production de services	BP	BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS	
		Marchandises	BT	BU	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	16 561 795
		Autres créances (3)	BZ	CA	5 964 837
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....	CD	CE	1 791 407
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	CG	1 032 683	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	36 553	
	<b>TOTAL (III)</b>	CJ	CK	25 387 277	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN			
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>		CO	1A	27 132 574	
Renvois : (1) Dont droit au bail :	(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP	(3) Part à plus d'un an	CR	
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :	Créances :		

**CERTIFIÉ CONFORME  
A L'ORIGINAL**

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL MAITRISE ET CONTROLE DES TECHNIQUES DE SECURITE PARISIENS		Néant <input type="checkbox"/>
				Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : ..... 121 959 .....	DA	121 959	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK )	DC		
	Réserve légale (3)	DD	12 195	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1 )	DF		
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ )	DG		
	Report à nouveau	DH	( 7 585 119)	
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	530 783	
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
		<b>TOTAL (I)</b>	DL	( 6 920 180)
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	<b>TOTAL (II)</b>	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	403 542	
	Provisions pour charges	DQ		
	<b>TOTAL (III)</b>	DR	403 542	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	1 750 093	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI )	DV	10 559	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 955 880	
	Dettes fiscales et sociales	DY	10 570 941	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	17 053 606	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	<b>TOTAL (IV)</b>	EC	31 341 083	
	Ecart de conversion passif* (V)	ED		
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE	24 824 444	
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	20 287 389		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EII	1 750 093		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

		Désignation de l'entreprise : SARL MAITRISE ET CONTROLE DES TECHNIQUES DE SECURITE PARISIENS				Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	26 619	FB		FC	26 619	
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	27 662 775	FH	119 293	FI	27 782 068	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	27 689 394	FK	119 293	FL	27 808 687	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	918 268	
	Autres produits (1) (11)					FQ	193	
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>						FR	28 727 150
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	86 587	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	4 039 318	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	936 070	
	Salaires et traitements*					FY	18 277 322	
	Charges sociales (10)					FZ	4 924 474	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	28 399
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	2 850	
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>						GF	28 295 024	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>						GG	432 125	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH	(III)	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI	(IV)	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	1 590	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
<b>Total des produits financiers (V)</b>						GP	1 590	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR		
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	<b>Total des charges financières (VI)</b>						GU	
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>						GV	1 590	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>						GW	433 715	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) \* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise		SARL MAITRISE ET CONTROLE DES TECHNIQUES DE SECURITE PARISIENS		Néant <input type="checkbox"/>		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	300 000	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC	25 000	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	325 000	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	129 754	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG	98 178	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	227 932	
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>				HI	97 067	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			(IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices *			(X)	HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	29 053 740	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	28 522 957	
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>				HN	530 783	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP	16 775
			- Crédit-bail immobilier		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles ( art. 39 quinquies D)			RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	918 268
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2	
	(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5					
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	1 306	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives	A6	obligatoires	A9	
		Dont cotisations facultatives Madelin	A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Pénalités, amendes fiscales et pénales				18 789		
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion				110 964		
Amortissements des immobilisations				77 878		
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion					300 000	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

**Annexe**

## Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL MAITRISE ET CONTROLE DES TECHNIQUES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020, dont le total est de 24 824 444 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 530 783 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 15/09/2021 par les dirigeants de l'entreprise.

### Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2020 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

### Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- \* Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- \* Installations techniques : 5 à 10 ans
- \* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- \* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- \* Matériel de transport : 4 à 5 ans
- \* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- \* Matériel informatique : 3 ans
- \* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

## Règles et méthodes comptables

### Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

### Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

### Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

### Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 2 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 0 %
- Table de taux de mortalité : Sécurité

### Crédit d'impôt compétitivité et emploi

### Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

## **Règles et méthodes comptables**

### Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

## Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial	87 235			87 235
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	16 665			16 665
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>103 899</b>			<b>103 899</b>
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions	415 810		415 810	
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	17 870			17 870
– Installations générales, agencements aménagements divers	50 215	9 295		59 509
– Matériel de transport	112 023			112 023
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	161 540	6 749		168 289
– Emballages récupérables et divers				
– Immobilisations corporelles en cours				
– Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>757 458</b>	<b>16 043</b>	<b>415 810</b>	<b>357 691</b>
– Participations évaluées par mise en équivalence				
– Autres participations				
– Autres titres immobilisés	806 936			806 936
– Prêts et autres immobilisations financières	401 102	75 667		476 770
<b>Immobilisations financières</b>	<b>1 208 039</b>	<b>75 667</b>		<b>1 283 706</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>2 069 396</b>	<b>91 710</b>	<b>415 810</b>	<b>1 745 297</b>

### Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
<b>Ventilation des augmentations</b>				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		16 043	75 667	91 710
Apports				
Créations				
Réévaluations				
<b>Augmentations de l'exercice</b>		<b>16 043</b>	<b>75 667</b>	<b>91 710</b>
<b>Ventilation des diminutions</b>				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		415 810		415 810
Scissions				
Mises hors service				
<b>Diminutions de l'exercice</b>		<b>415 810</b>		<b>415 810</b>

#### Immobilisations incorporelles

##### Fonds commercial

	31/12/2020
Éléments achetés	87 235
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
<b>Total</b>	<b>87 235</b>

### Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres	Quote-part du capital détenue	Résultats du dernier exercice clos
– Filiales (détenues à + 50 %)				
SARL ISIS SECURITE 93340 LE RAINCY	17 379	340 801	73,68	369 483
SARL IMPERIAL 2000 75008 PARIS	7 622	50 743	51,00	157 020
– Participations (détenues entre 10 et 50% )				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
– Filiales (détenues à + 50 %)	806 935	806 935	50 000		
– Participations (détenues entre 10 et 50% )					
– Autres filiales françaises					
– Autres filiales étrangères					
– Autres participations françaises					
– Autres participations étrangères					

## Notes sur le bilan

### Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	16 665			16 665
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>16 665</b>			<b>16 665</b>
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions	318 658	97 152	415 810	
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	8 532	1 641		10 173
– Installations générales, agencements aménagements divers	46 359	770		47 128
– Matériel de transport	110 045	1 977		112 023
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	150 618	4 738		155 356
– Emballages récupérables et divers				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>634 213</b>	<b>106 278</b>	<b>415 810</b>	<b>324 680</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>650 877</b>	<b>106 278</b>	<b>415 810</b>	<b>341 345</b>

## Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 23 039 956 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	476 770		476 770
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés	16 561 795	14 361 719	2 200 076
Autres	5 964 837	5 964 837	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	36 554	36 554	
<b>Total</b>	<b>23 039 956</b>	<b>20 363 111</b>	<b>2 676 846</b>
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS PROD. A FACTURER	539 605
ETAT PRODUITS A RECEVOIR	706 955
PRODUITS A RECEVOIR	300 000
INTERETS COURUS SUR PLACEMENT FINAN	91 389
<b>Total</b>	<b>1 637 949</b>

## Notes sur le bilan

### Provisions

#### Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	408 242	20 300	25 000		403 542
<b>Total</b>	<b>408 242</b>	<b>20 300</b>	<b>25 000</b>		<b>403 542</b>
<b>Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :</b>					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles		20 300	25 000		

## Notes sur le bilan

### Dettes

#### Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 31 341 083 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine	1 750 094	780 158	969 936	
– à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 955 881	1 955 881		
Dettes fiscales et sociales	10 570 942	10 570 942		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	17 064 167	6 980 409	10 083 758	
Produits constatés d'avance				
<b>Total</b>	<b>31 341 083</b>	<b>20 287 390</b>	<b>11 053 693</b>	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	10 560			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 10 559 euros.

#### Charges à payer

	Montant
FOURN. FACT. NON PARVENUES	505 200
INTERETS COURUS A PAYER	12 672
PERSONNEL CONGES A PAYER	1 854 474
PRIMES DIVERSES A PAYER	34 000
CS. S/C.P	564 442
C.S. S/PRIMES	10 200
ETAT CHARGES A PAYER 2016	19 160
ETAT CHARGES A PAYER APRES 180618	769 998
<b>Total</b>	<b>3 770 146</b>

## Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONST. D AVANCE	36 554		
<b>Total</b>	<b>36 554</b>		

### Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par marché géographique

	31/12/2020
Prestations de services	27 808 687
<b>TOTAL</b>	<b>27 808 687</b>

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	18 790	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	110 964	
Amortissements des immobilisations	77 878	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		300 000
<b>TOTAL</b>	<b>207 632</b>	<b>300 000</b>

### Autres informations

**Effectif**

Effectif moyen du personnel : 839 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
<b>Cadres</b>		
<b>Agents de maîtrise et techniciens</b>		
<b>Employés</b>		
<b>Ouvriers</b>		
<b>Total</b>		

**Engagements financiers**

**Engagements donnés**

	Montant en euros
<b>Effets escomptés non échus</b>	
<b>Avals et cautions</b>	
<b>Engagements en matière de pensions</b>	
<b>Engagements de crédit-bail mobilier</b>	16 776
<b>Engagements de crédit-bail immobilier</b>	
<b>Caution solidaire au profit de la société ISIS (filiale de MCTSP)</b>	30 000
<b>Nantissement compte titres BNP</b>	400 000
<b>Nantissement compte titres SG</b>	884 987
<b>Nantissement compte titres Palatine</b>	500 178
<b>Autres engagements donnés</b>	1 815 166
<b>Total</b>	<b>1 831 941</b>
<b>Dont concernant :</b>	
<b>Les dirigeants</b>	
<b>Les filiales</b>	
<b>Les participations</b>	
<b>Les autres entreprises liées</b>	
<b>Engagements assortis de suretés réelles</b>	

## **Autres informations**

Engagements de retraite



**Audit Maizière CS et Associés**

Commissariat aux Comptes

**M.C.T.S. PARISIENS**

S.A.R.L. au capital de 121 959,21 €  
4, Rue Marie et Louise

75 010 PARIS  
RCS Paris : 382 241 669

Exercice clos le 31 décembre 2020

**Rapport du commissaire aux comptes  
sur les comptes annuels et Rapport spécial**

**M.C.T.S. PARISIENS**  
SARL au capital de 121 959.21 €  
4 Rue Marie et Louise  
75010 PARIS

Exercice Clos le 31 décembre 2020

**Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Aux Associés,

**Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société M.C.T.S. Parisiens relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion**

1. Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que Nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

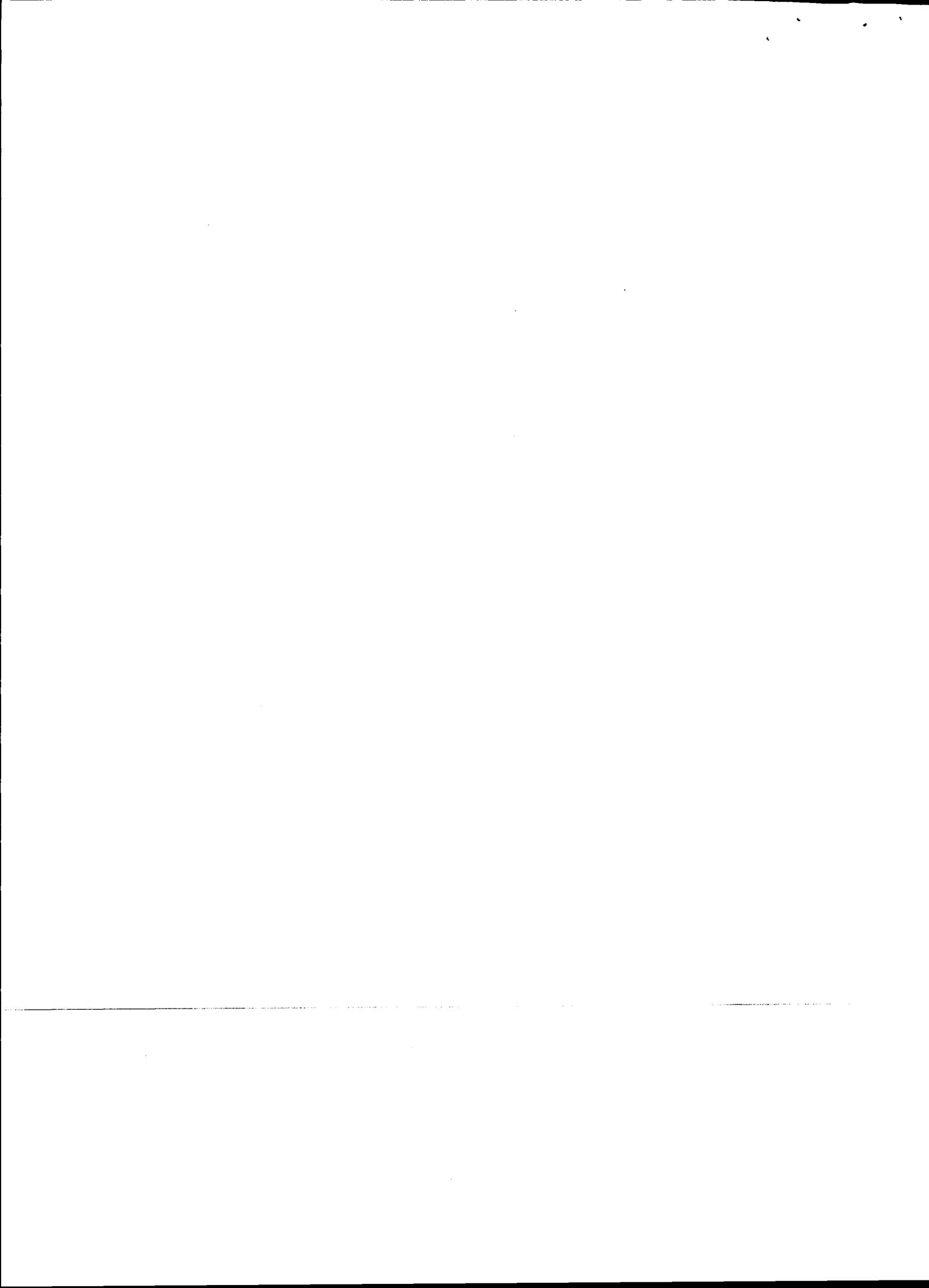
2. Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

**Observations**

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Règles générales » des « Règles et méthodes comptables » et dans la note « Autres éléments significatifs » des « Faits caractéristiques » de l'annexe des comptes annuels :

Par suite du jugement du 19 juin 2018 prononçant l'ouverture d'une procédure de sauvegarde de la société M.C.T.S. Parisiens, un plan de sauvegarde a été arrêté par jugement du 18 février 2020 et dont la durée d'apurement est de 8 ans à compter de l'exercice 2020.



Par ailleurs, nous attirons votre attention sur le non-respect de ce plan quant aux échéances de règlement. En effet, le règlement des échéances initialement prévues est légèrement décalé par rapport à l'arrêté du plan.

Enfin, nous attirons également votre attention sur le désaccord actuel entre la société et l'administration judiciaire, figeant ainsi une partie du passif à rembourser et arrêté au plan du 18 février 2020. En effet, une partie de la dette est toujours en discussion.

### Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, outre les points décrits dans la partie « Observations », nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, et notamment en ce qui concerne :

- Les créances clients et comptes rattachés d'une valeur nette de 14.595 k€ au 31 décembre 2020 et dont la méthode de valorisation est indiquée dans la note « Créances » des « Règles et méthodes comptables » de l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Gérante et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L.441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

### Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la gérance.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

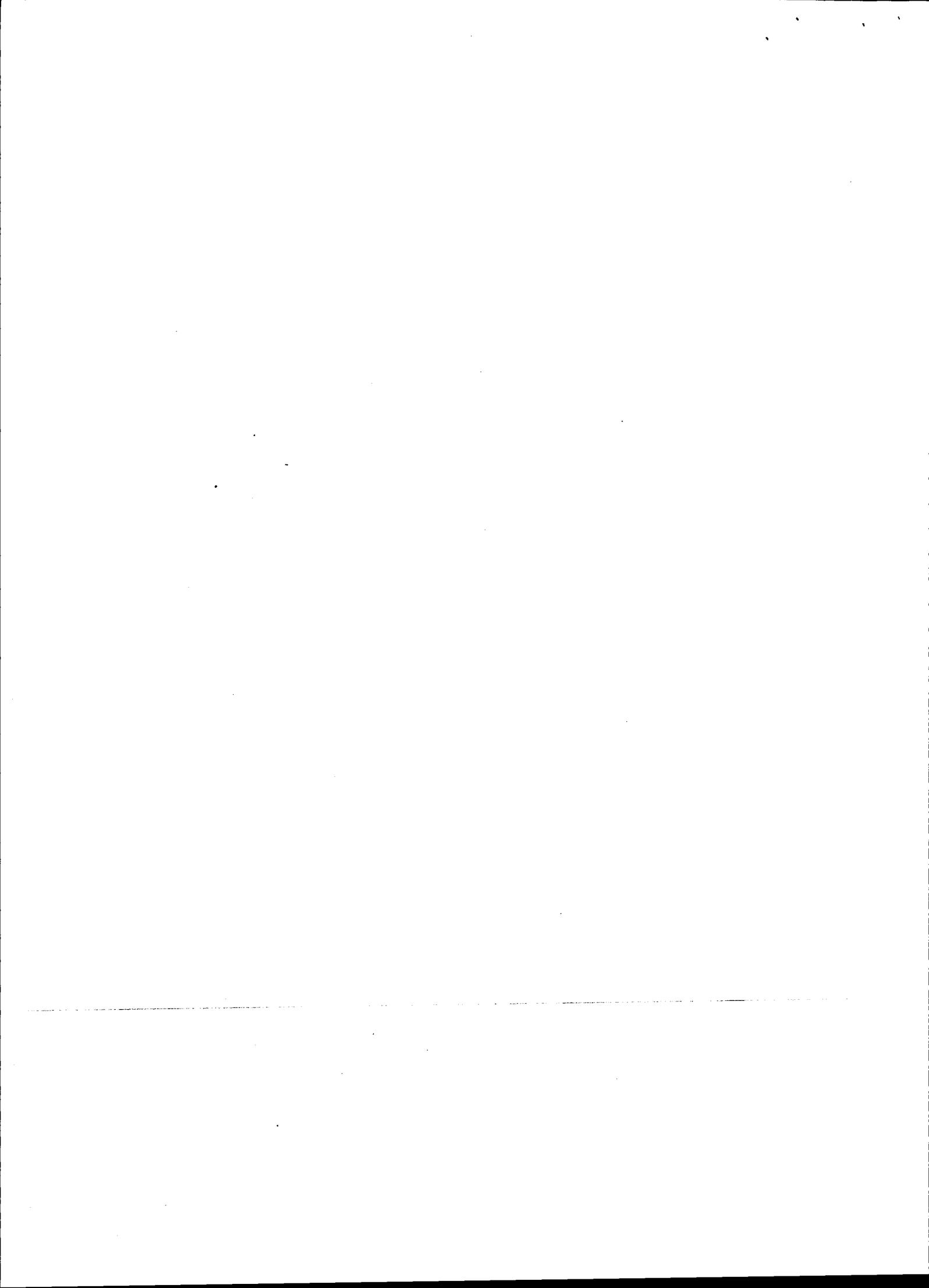
Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



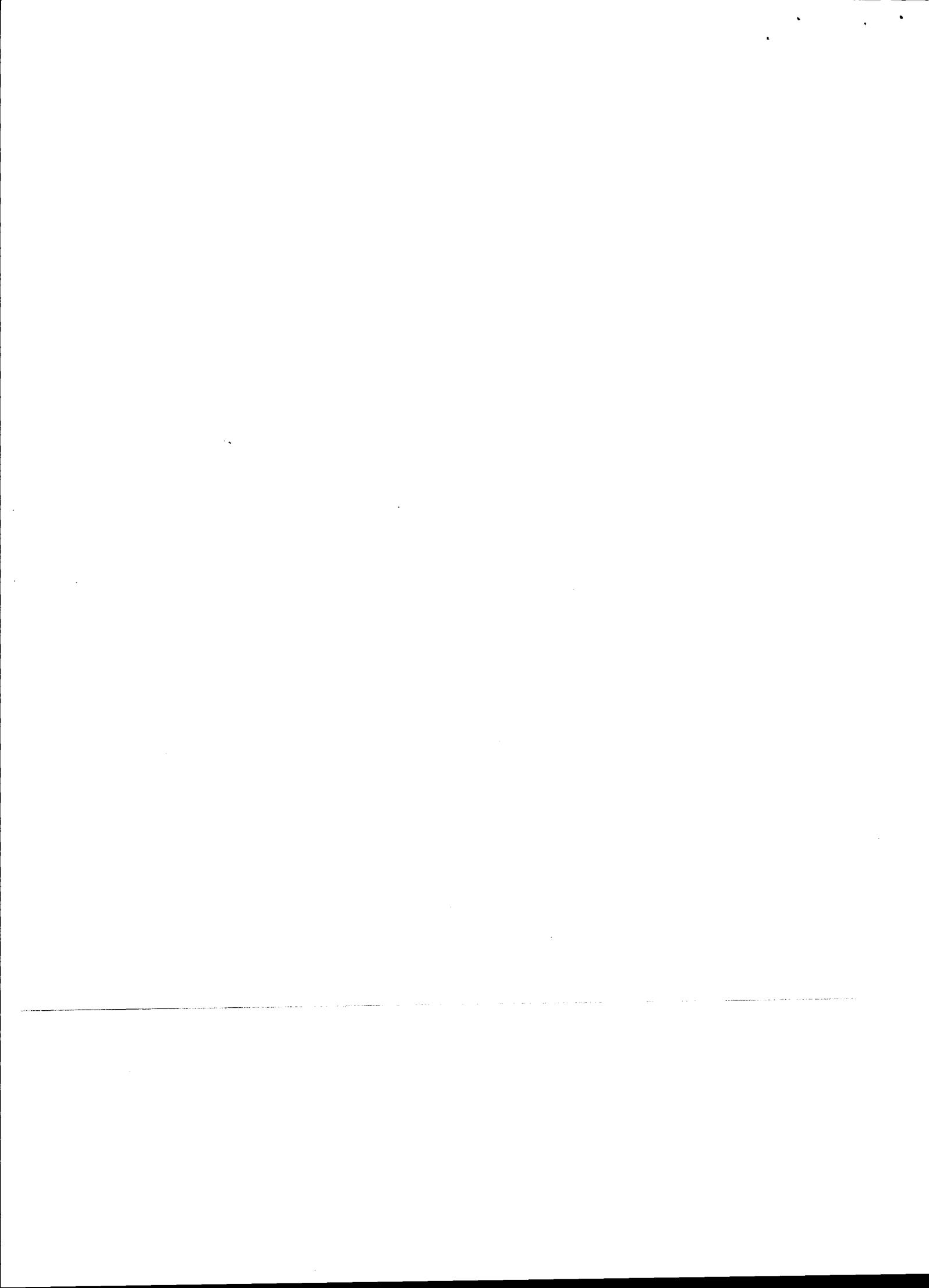
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

En application de la loi, nous vous signalons que le présent rapport n'a pas pu être mis à disposition des associés dans le délai prescrit par la Loi, les informations et documents nécessaires à son établissement nous ayant été communiqués tardivement.

A Ozoir-La-Ferrière,  
Le 26 janvier 2023

Le Commissaire aux Comptes  
**AUDIT MAIZIERE CS ET ASSOCIES**  
Vincent CORREGE

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Vincent Corregé', written over the printed name. The signature is stylized and somewhat illegible due to the cursive nature of the handwriting.

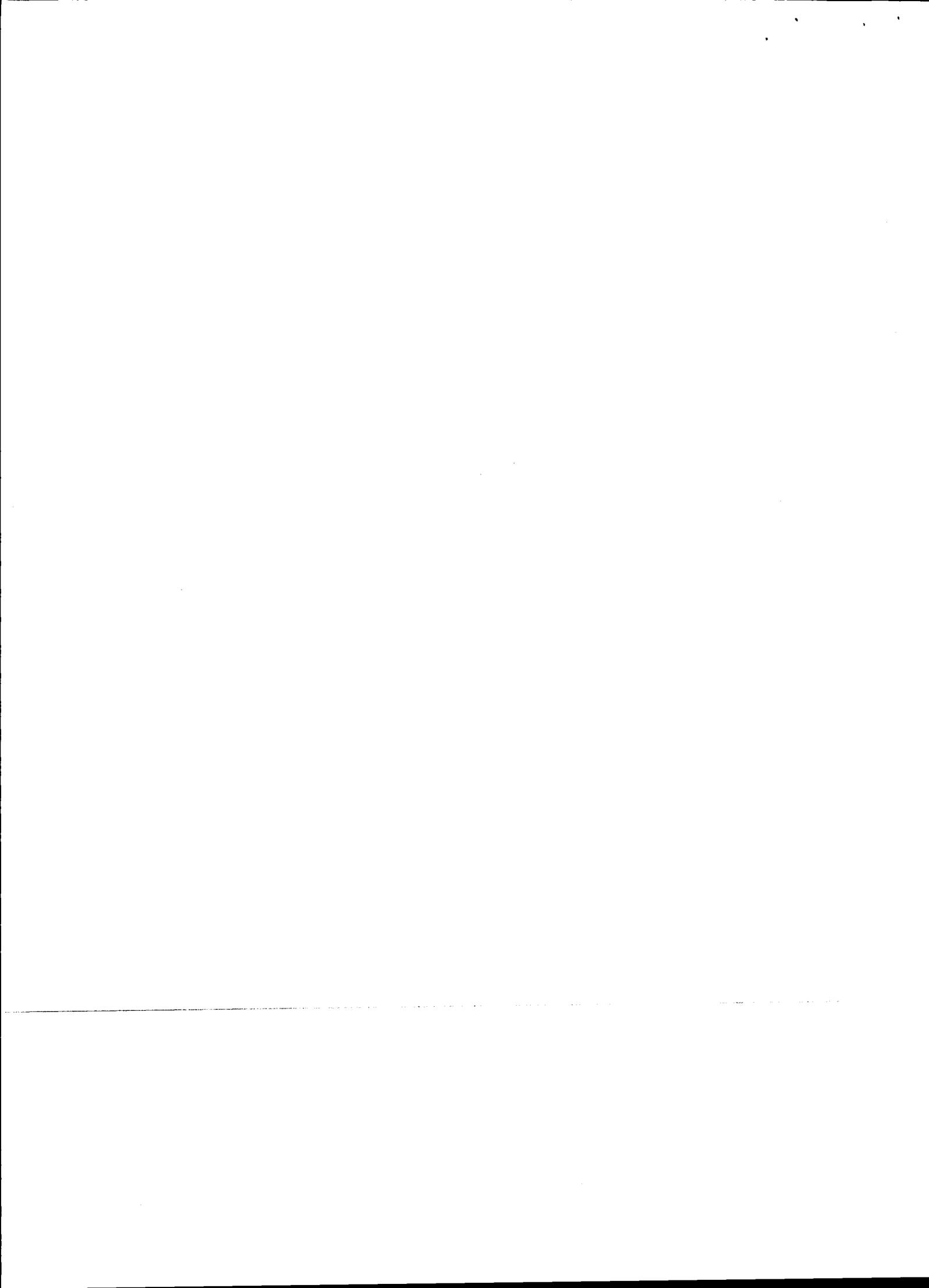


**Bilan actif**

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 31/12/2020	Net 31/12/2019
<b>Capital souscrit non appelé</b>				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<i><b>Immobilisations incorporelles</b></i>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	16 665	16 665		
Fonds commercial (1)	87 235		87 235	87 235
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<i><b>Immobilisations corporelles</b></i>				
Terrains				
Constructions				97 152
Installations techniques, matériel et outillage industriels	17 870	10 173	7 697	9 338
Autres immobilisations corporelles	339 821	314 507	25 314	16 756
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<i><b>Immobilisations financières (2)</b></i>				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	806 936		806 936	806 936
Prêts				
Autres immobilisations financières	476 770		476 770	401 102
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>1 745 297</b>	<b>341 345</b>	<b>1 403 952</b>	<b>1 418 519</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<i><b>Stocks et en-cours</b></i>				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
<i><b>Créances (3)</b></i>				
Clients et comptes rattachés	16 561 795	1 966 785	14 595 010	8 306 490
Autres créances	5 964 837		5 964 837	3 352 741
Capital souscrit et appelé, non versé				
<i><b>Divers</b></i>				
Valeurs mobilières de placement	1 791 408		1 791 408	1 791 408
Disponibilités	1 032 684		1 032 684	2 531 190
Charges constatées d'avance (3)	36 554		36 554	76 339
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>25 387 278</b>	<b>1 966 785</b>	<b>23 420 492</b>	<b>16 058 168</b>
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>27 132 575</b>	<b>2 308 130</b>	<b>24 824 444</b>	<b>17 476 687</b>
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)			2 200 076	4 373 401

## Bilan passif

	31/12/2020	31/12/2019
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital	121 959	121 959
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	12 196	12 196
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-7 585 119	-7 585 318
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	<b>530 783</b>	<b>198</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>-6 920 181</b>	<b>-7 450 965</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Provisions pour risques	403 542	408 242
Provisions pour charges		
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>403 542</b>	<b>408 242</b>
<b>DETTES (1)</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 750 094	1 740 697
Emprunts et dettes financières diverses (3)	10 560	10 560
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 955 881	2 155 467
Dettes fiscales et sociales	10 570 942	7 656 559
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	17 053 607	12 956 126
Produits constatés d'avance (1)		
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>31 341 083</b>	<b>24 519 410</b>
Ecart de conversion passif		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>24 824 444</b>	<b>17 476 687</b>
(1) Dont à plus d'un an (a)	11 053 693	12 956 126
(1) Dont à moins d'un an (a)	20 287 390	11 563 284
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	1 750 094	1 740 697
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

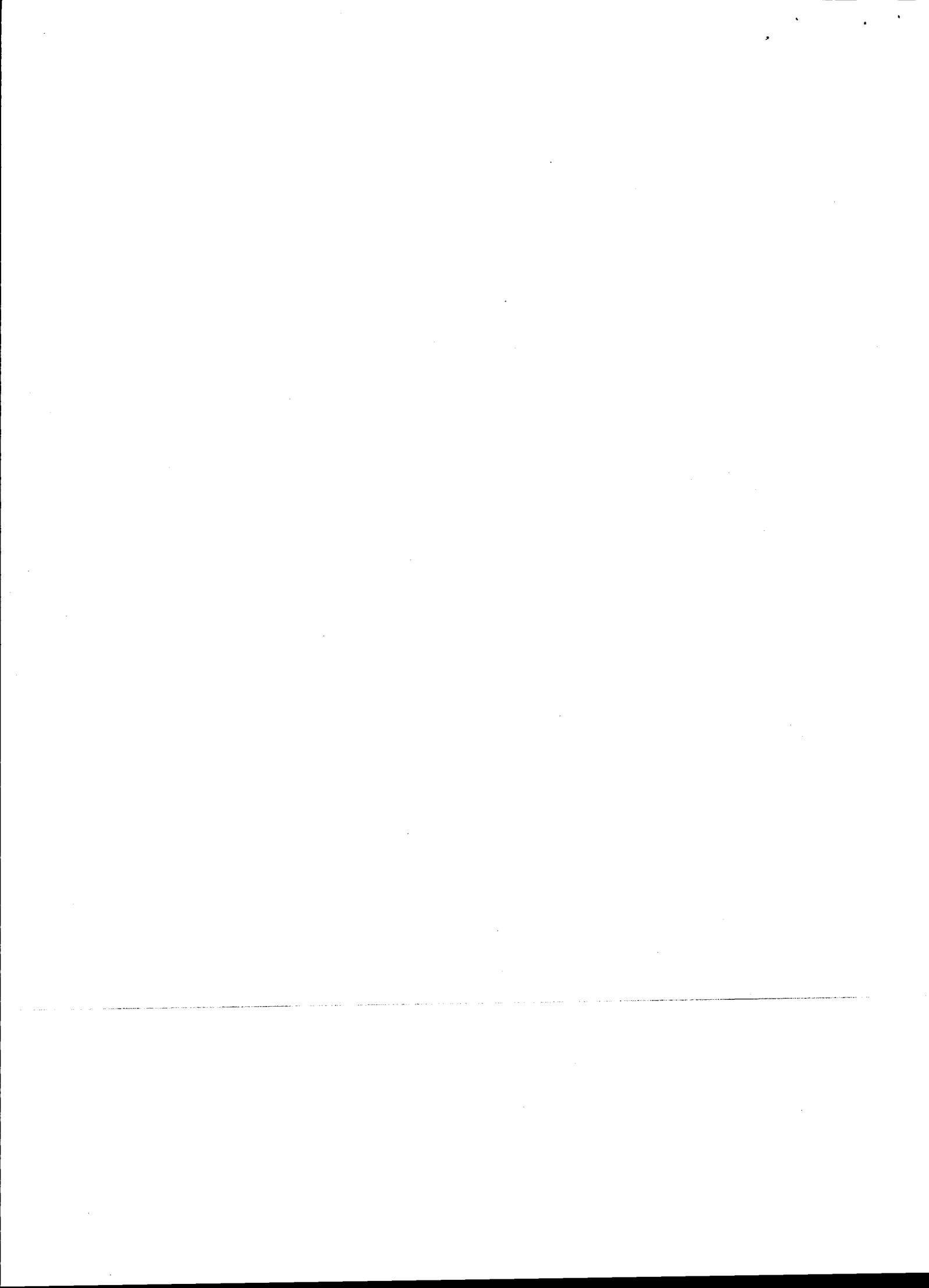


## Compte de résultat

	31/12/2020	31/12/2019
Produits d'exploitation (1)		
<b>Ventes de marchandises</b>	26 619	22 577
<b>Production vendue (biens)</b>		
<b>Production vendue (services)</b>	27 782 068	31 551 030
Chiffre d'affaires net	27 808 687	31 573 607
<b>Dont à l'exportation</b>	119 293	280 129
<b>Production stockée</b>		
<b>Production immobilisée</b>		
<b>Subventions d'exploitation</b>		
<b>Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges</b>	918 269	314 762
<b>Autres produits</b>	194	3 016
<b>Total I</b>	28 727 150	31 891 384
Charges d'exploitation (2)		
<b>Achats de marchandises</b>		
<b>Variations de stock</b>		
<b>Achats de matières premières et autres approvisionnements</b>	86 588	46 342
<b>Variations de stock</b>		
<b>Autres achats et charges externes (a)</b>	4 039 319	3 983 465
<b>Impôts, taxes et versements assimilés</b>	936 071	999 343
<b>Salaires et traitements</b>	18 277 322	20 858 279
<b>Charges sociales</b>	4 924 474	5 747 851
<b>Dotations aux amortissements et dépréciations :</b>		
– Sur immobilisations : dotations aux amortissements	28 400	33 896
– Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
– Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		40 556
– Pour risques et charges : dotations aux provisions		
<b>Autres charges</b>	2 850	8 091
<b>Total II</b>	28 295 025	31 717 823
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>432 125</b>	<b>173 562</b>
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
<b>De participation (3)</b>		
<b>D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)</b>		
<b>Autres intérêts et produits assimilés (3)</b>	1 590	
<b>Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges</b>		
<b>Différences positives de change</b>		
<b>Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement</b>		
<b>Total V</b>	1 590	
Charges financières		
<b>Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions</b>		
<b>Intérêts et charges assimilés (4)</b>		46 319
<b>Différences négatives de change</b>		
<b>Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement</b>		
<b>Total VI</b>		46 319
<b>RESULTAT FINANCIER (V-VI)</b>	<b>1 590</b>	<b>-46 319</b>
<b>RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>	<b>433 716</b>	<b>127 243</b>

**Compte de résultat (suite)**

	31/12/2020	31/12/2019
<b>Produits exceptionnels</b>		
Sur opérations de gestion	300 000	208 745
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges	25 000	393 028
Total produits exceptionnels (VII)	325 000	601 773
<b>Charges exceptionnelles</b>		
Sur opérations de gestion	129 754	320 528
Sur opérations en capital		48
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	98 178	408 242
Total charges exceptionnelles (VIII)	227 932	728 818
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>	<b>97 068</b>	<b>-127 045</b>
<b>Participation des salariés aux résultats (IX)</b>		
<b>Impôts sur les bénéfices (X)</b>		
Total des produits (I+III+V+VII)	29 053 740	32 493 157
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	28 522 957	32 492 960
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>530 783</b>	<b>198</b>
<b>(a) Y compris :</b>		
– Redevances de crédit-bail mobilier	16 776	31 152
– Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		



## Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL MAITRISE ET CONTROLE DES TECHNIQUES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020, dont le total est de 24 824 444 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 530 783 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 15/09/2021 par les dirigeants de l'entreprise.

### Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2020 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

An date du 19 Juin 2018, Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de sauvegarde et désignant administrateur SCP Thévenot Partners Administrateurs Judiciaires en la personne de Me Christophe Thévenot, 42 rue de Lisbonne 75008 Paris, et Selarl Ajrs en la personne de Me Catherine Poli, 8 rue Blanche 75009 Paris avec les pouvoirs : de surveiller, mandataire judiciaire SCP Brouard-Daudé en la personne de Me Xavier Brouard, 34 rue Sainte-Anne 75001 Paris, et Selafa Mja en la personne de Me Valérie Leloup-Thomas, 102 rue du Faubourg Saint-Denis 75479 Paris Cedex 10.

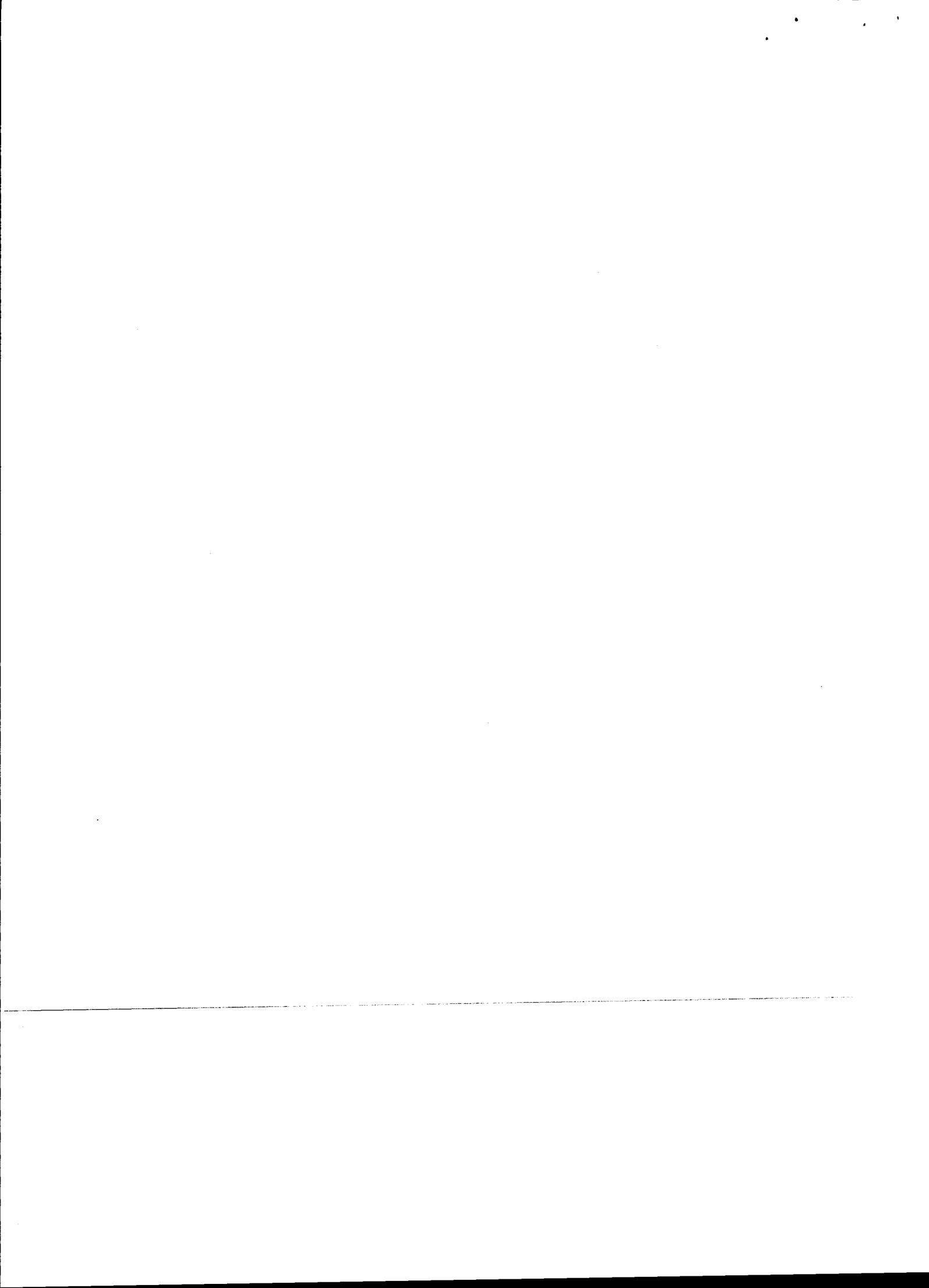
L'article 1 223-42 du code de commerce, si, du fait de pertes constatées dans les documents comptables, les capitaux propres de la société deviennent inférieurs à la moitié du capital social, les associés décident, dans les quatre mois qui suivent l'approbation des comptes ayant fait apparaître cette perte s'il y a lieu à dissolution anticipée de la société.. Les dispositions du présent article ne sont pas applicables aux sociétés en procédure de sauvegarde ou de redressement judiciaire ou qui bénéficient d'un plan de sauvegarde ou de redressement judiciaire.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.



## Règles et méthodes comptables

### Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- \* Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- \* Installations techniques : 5 à 10 ans
- \* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- \* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- \* Matériel de transport : 4 à 5 ans
- \* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- \* Matériel informatique : 3 ans
- \* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

### Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

### Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

### Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

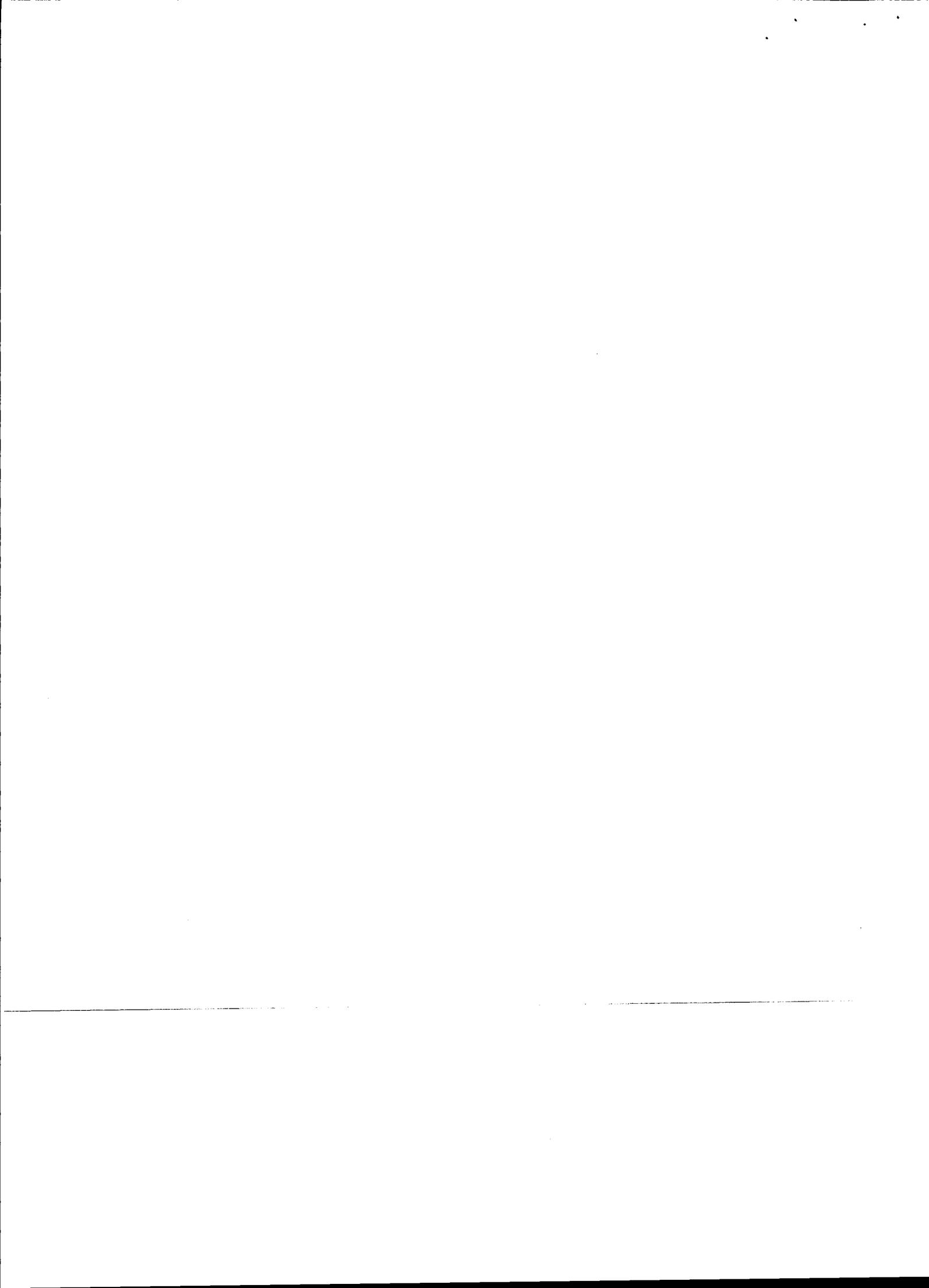
### Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 2 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 0 %



## **Règles et méthodes comptables**

– Table de taux de mortalité : Sécurité

### **Crédit d'impôt compétitivité et emploi**

### **Conséquences de l'événement Covid-19**

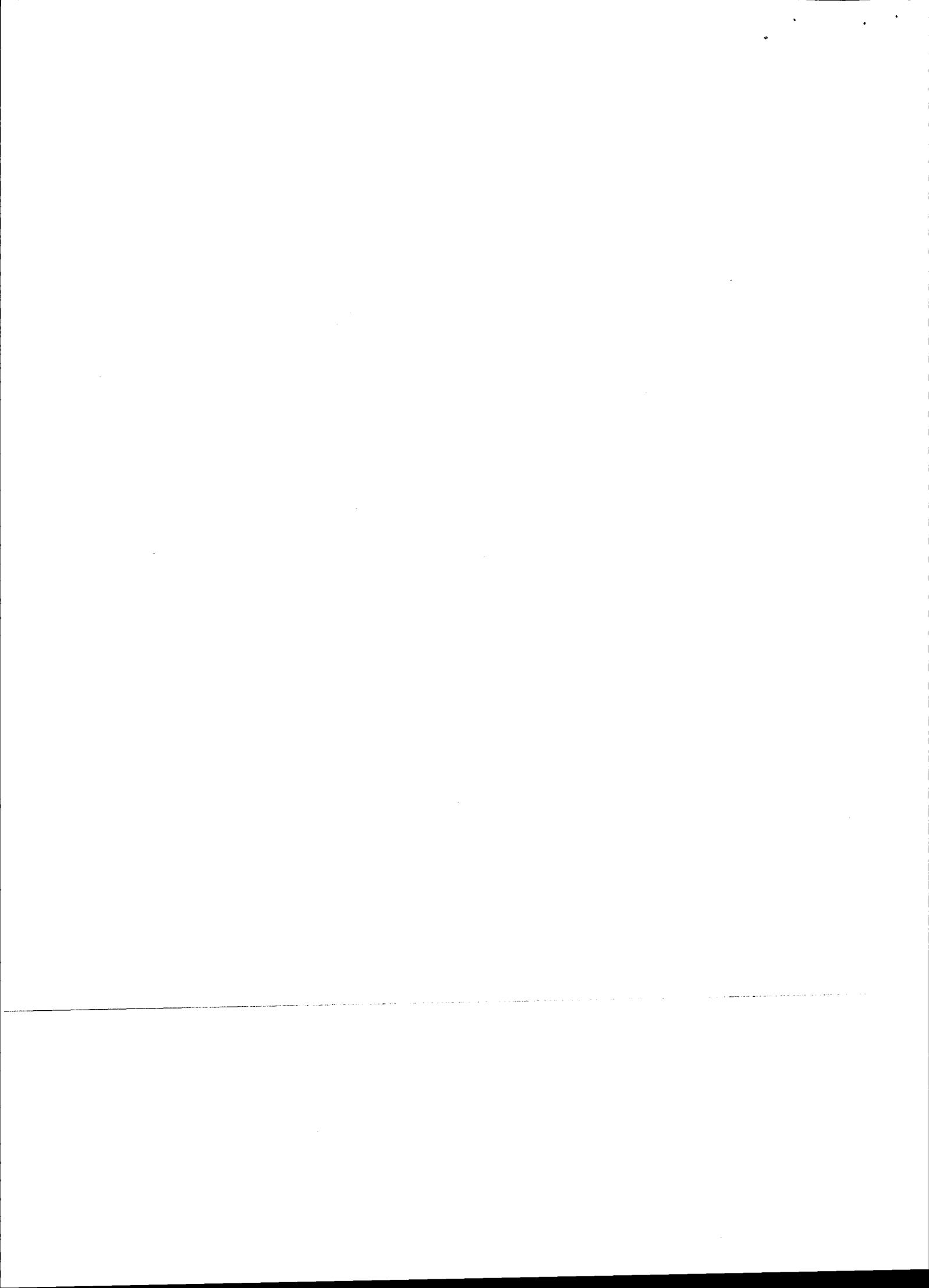
L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

### **Méthodologie suivie**

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.



## **Faits caractéristiques**

### **Autres éléments significatifs**

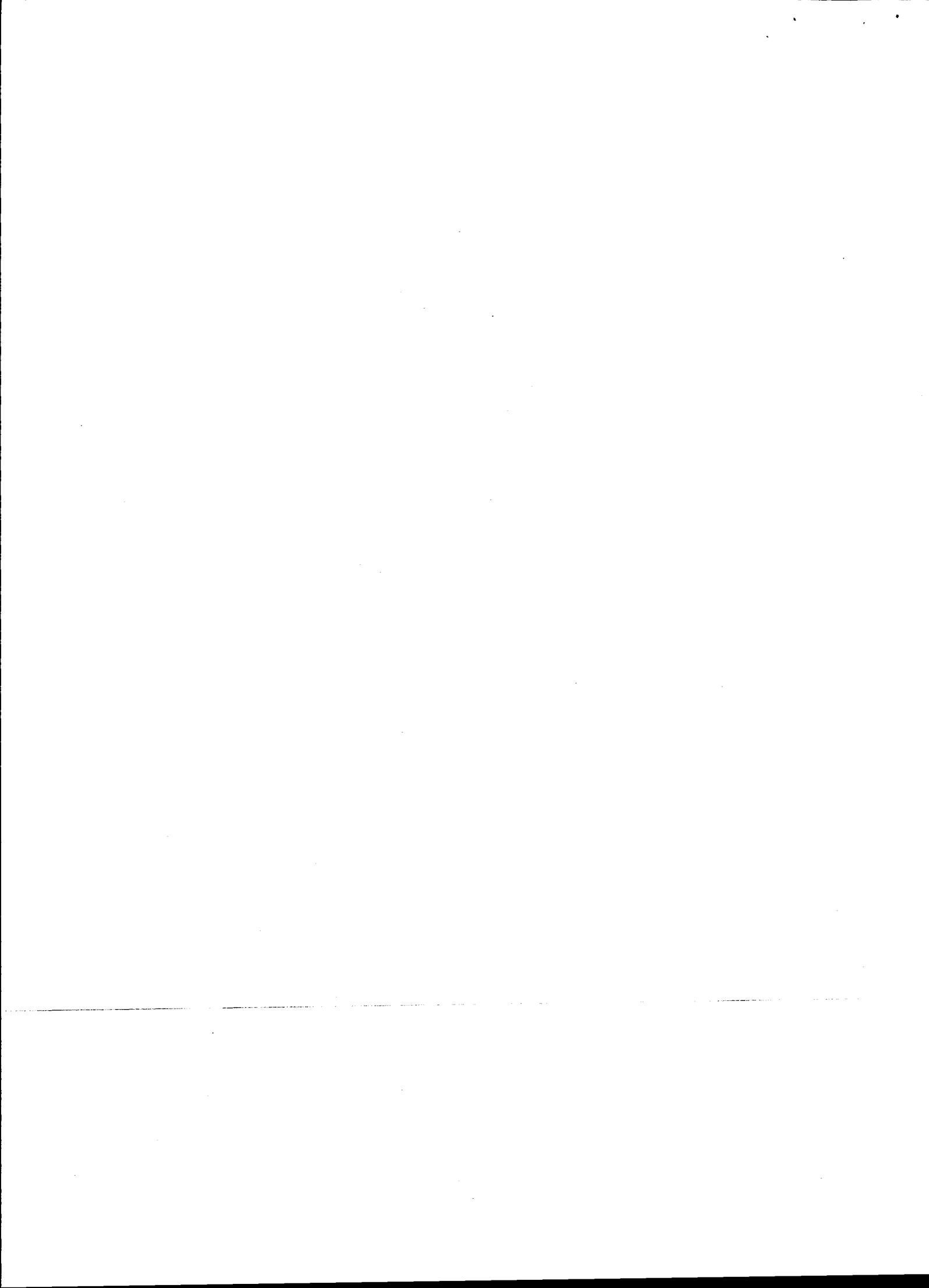
En date du 18 février 2020, Jugement arrêtant le plan de sauvegarde, durée du plan 8 nommant Commissaire à l'exécution du plan la SCP Thévenot Partners Administrateurs Judiciaires en la personne de Me Christophe Thévenot, 42 rue de Lisbonne 75008 Paris, et la Selarl Ajrs en la personne de Me Catherine Poli, 8 rue Blanche 75009 Paris.

## Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial	87 235			87 235
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	16 665			16 665
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>103 899</b>			<b>103 899</b>
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions	415 810		415 810	
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	17 870			17 870
– Installations générales, agencements aménagements divers	50 215	9 295		59 509
– Matériel de transport	112 023			112 023
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	161 540	6 749		168 289
– Emballages récupérables et divers				
– Immobilisations corporelles en cours				
– Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>757 458</b>	<b>16 043</b>	<b>415 810</b>	<b>357 691</b>
– Participations évaluées par mise en équivalence				
– Autres participations				
– Autres titres immobilisés	806 936			806 936
– Prêts et autres immobilisations financières	401 102	75 667		476 770
<b>Immobilisations financières</b>	<b>1 208 039</b>	<b>75 667</b>		<b>1 283 706</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>2 069 396</b>	<b>91 710</b>	<b>415 810</b>	<b>1 745 297</b>



### Notes sur le bilan

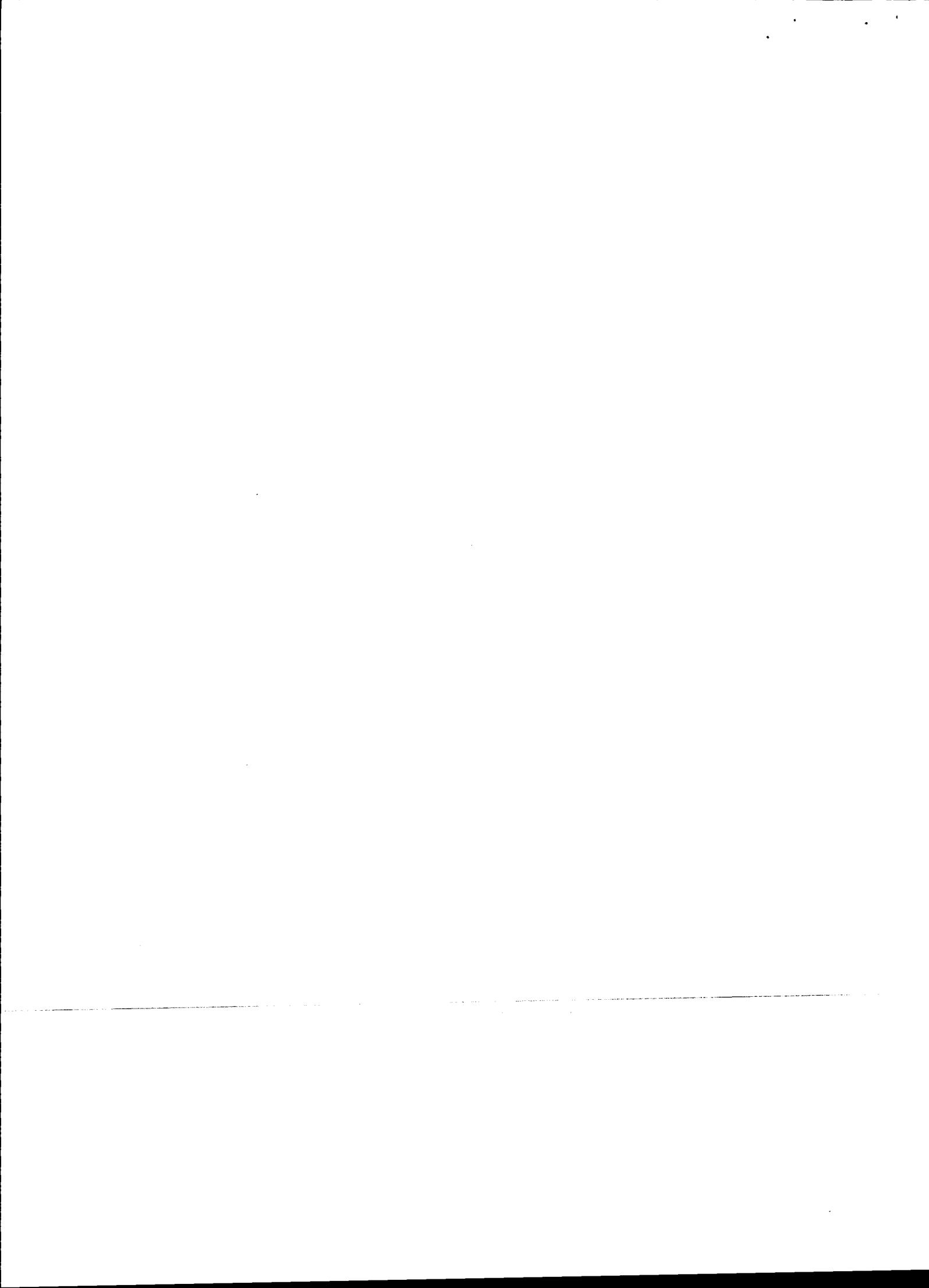
Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
<b><i>Ventilation des augmentations</i></b>				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		16 043	75 667	91 710
Apports				
Créations				
Réévaluations				
<b>Augmentations de l'exercice</b>		<b>16 043</b>	<b>75 667</b>	<b>91 710</b>
<b><i>Ventilation des diminutions</i></b>				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		415 810		415 810
Scissions				
Mises hors service				
<b>Diminutions de l'exercice</b>		<b>415 810</b>		<b>415 810</b>

#### Immobilisations incorporelles

##### Fonds commercial

	31/12/2020
Éléments achetés	87 235
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
<b>Total</b>	<b>87 235</b>



### Notes sur le bilan

Immobilisations financières

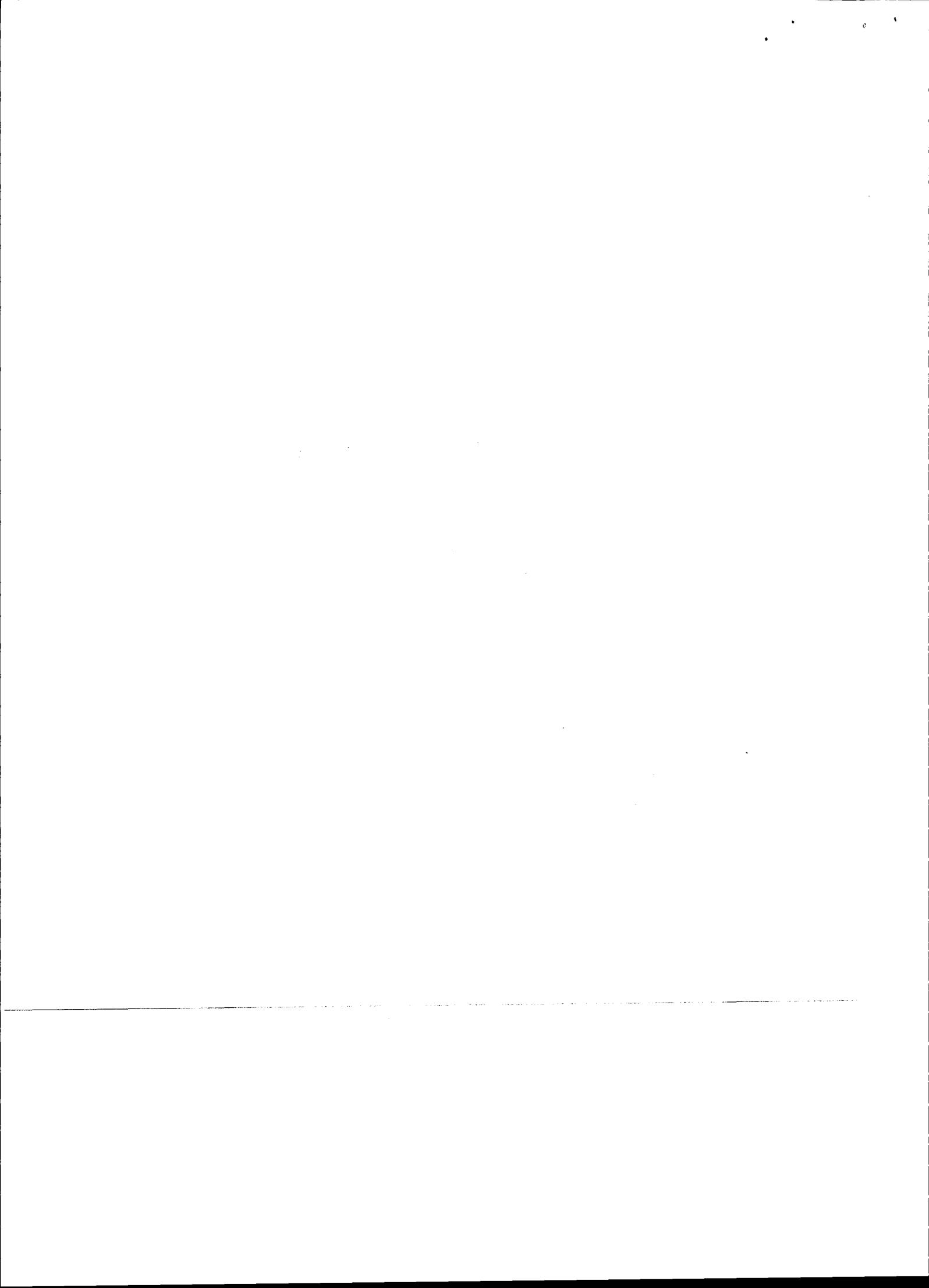
Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres	Quote-part du capital détenue	Résultats du dernier exercice clos
– Filiales (détenues à + 50 %)				
SARL ISIS SECURITE 93340 LE RAINCY	17 379	340 801	73,68	369 483
SARL IMPERIAL 2000 75008 PARIS	7 622	50 743	51,00	157 020
– Participations (détenues entre 10 et 50% )				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

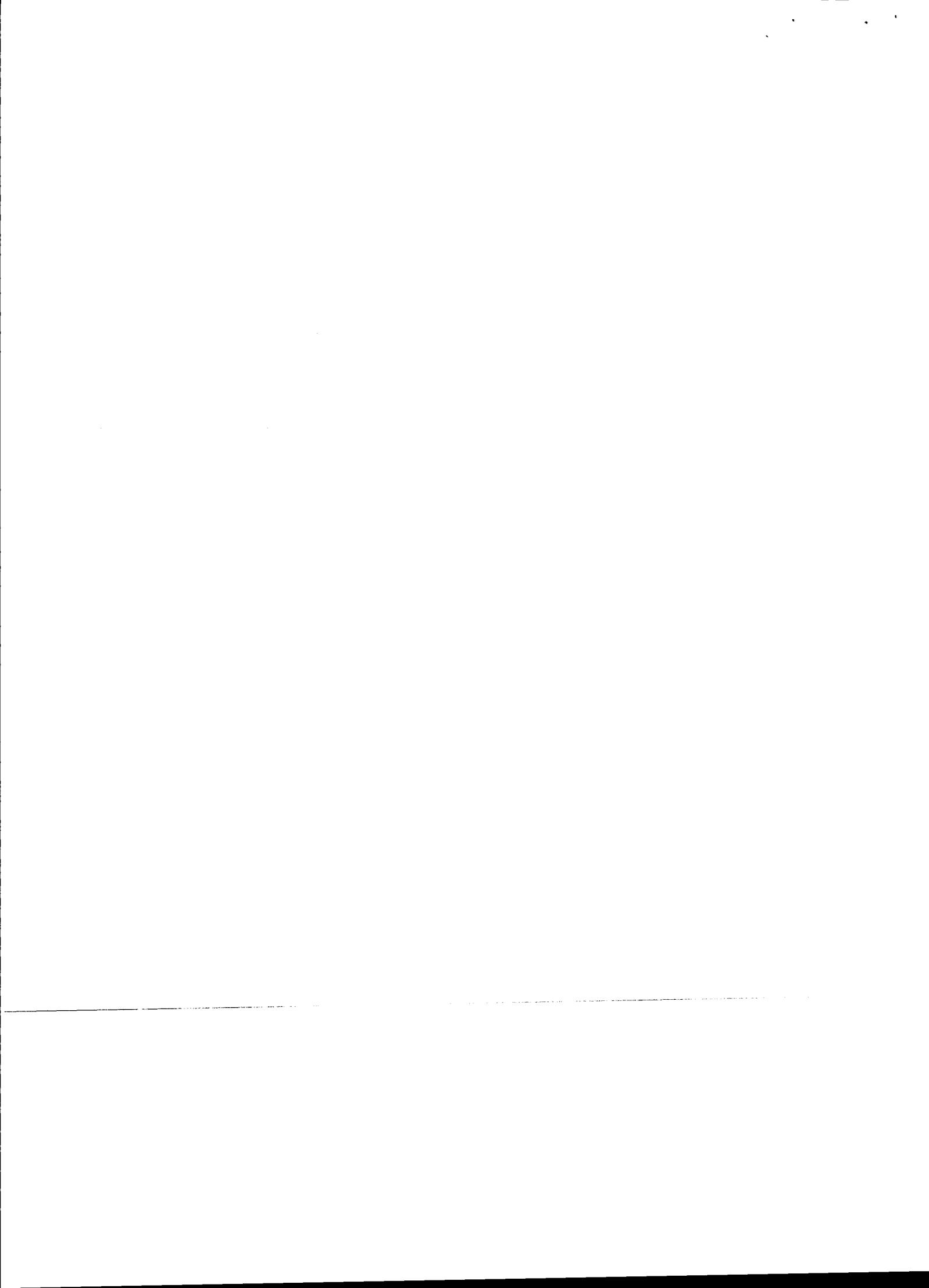
	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
– Filiales (détenues à + 50 %)	806 935	806 935	50 000		
– Participations (détenues entre 10 et 50% )					
– Autres filiales françaises					
– Autres filiales étrangères					
– Autres participations françaises					
– Autres participations étrangères					



## Notes sur le bilan

### Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	16 665			16 665
Immobilisations incorporelles	16 665			16 665
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions	318 658	97 152	415 810	
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	8 532	1 641		10 173
– Installations générales, agencements aménagements divers	46 359	770		47 128
– Matériel de transport	110 045	1 977		112 023
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	150 618	4 738		155 356
– Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	634 213	106 278	415 810	324 680
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>650 877</b>	<b>106 278</b>	<b>415 810</b>	<b>341 345</b>



### Notes sur le bilan

**Actif circulant**

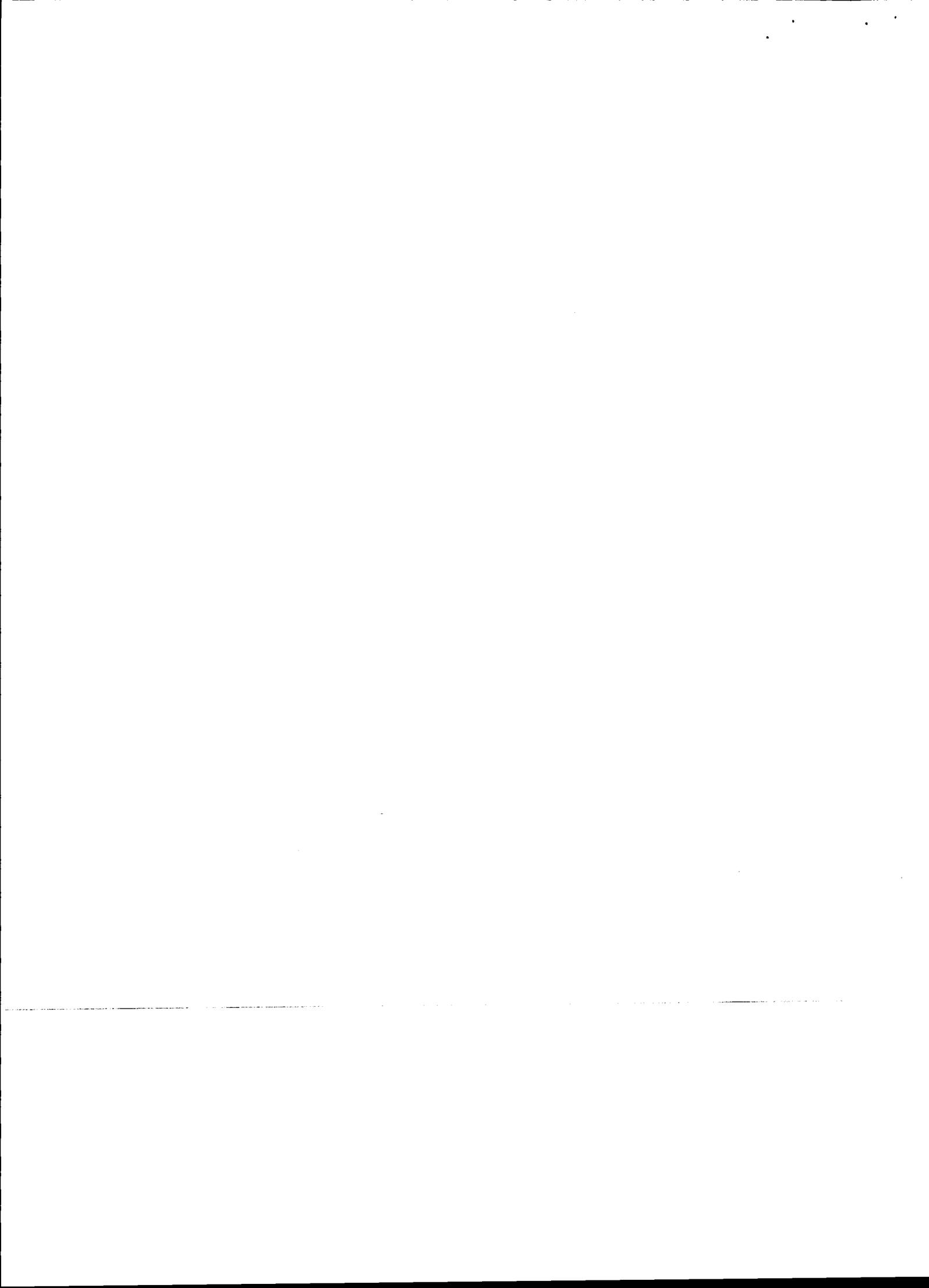
**Etat des créances**

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 23 039 956 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	<b>Montant brut</b>	<b>Echéances à moins d'un an</b>	<b>Echéances à plus d'un an</b>
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
<b>Créances rattachées à des participations</b>			
<b>Prêts</b>			
<b>Autres</b>	476 770		476 770
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
<b>Créances Clients et Comptes rattachés</b>	16 561 795	14 361 719	2 200 076
<b>Autres</b>	5 964 837	5 964 837	
<b>Capital souscrit – appelé, non versé</b>			
<b>Charges constatées d'avance</b>	36 554	36 554	
<b>Total</b>	<b>23 039 956</b>	<b>20 363 111</b>	<b>2 676 846</b>
<b>Prêts accordés en cours d'exercice</b>			
<b>Prêts récupérés en cours d'exercice</b>			

**Produits à recevoir**

	<b>Montant</b>
<b>CLIENTS PROD. A FACTURER</b>	539 605
<b>ETAT PRODUITS A RECEVOIR</b>	706 955
<b>PRODUITS A RECEVOIR</b>	300 000
<b>INTERETS COURUS SUR PLACEMENT FINAN</b>	91 389
<b>Total</b>	<b>1 637 949</b>

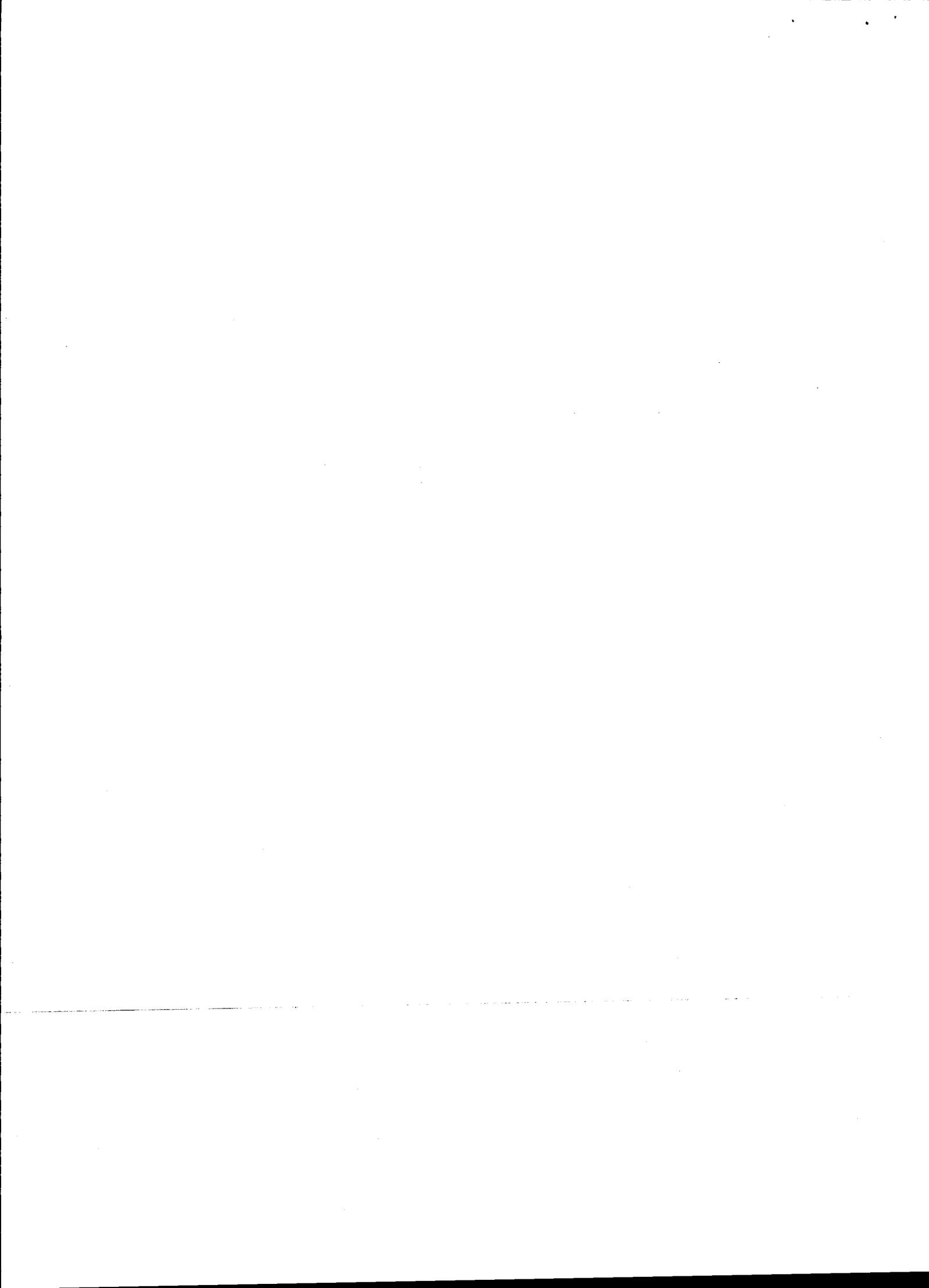


## Notes sur le bilan

### Provisions

#### Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
<b>Litiges</b>					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	408 242	20 300	25 000		403 542
<b>Total</b>	<b>408 242</b>	<b>20 300</b>	<b>25 000</b>		<b>403 542</b>
<i>Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :</i>					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles		20 300	25 000		



## Notes sur le bilan

### Dettes

#### Etat des dettes

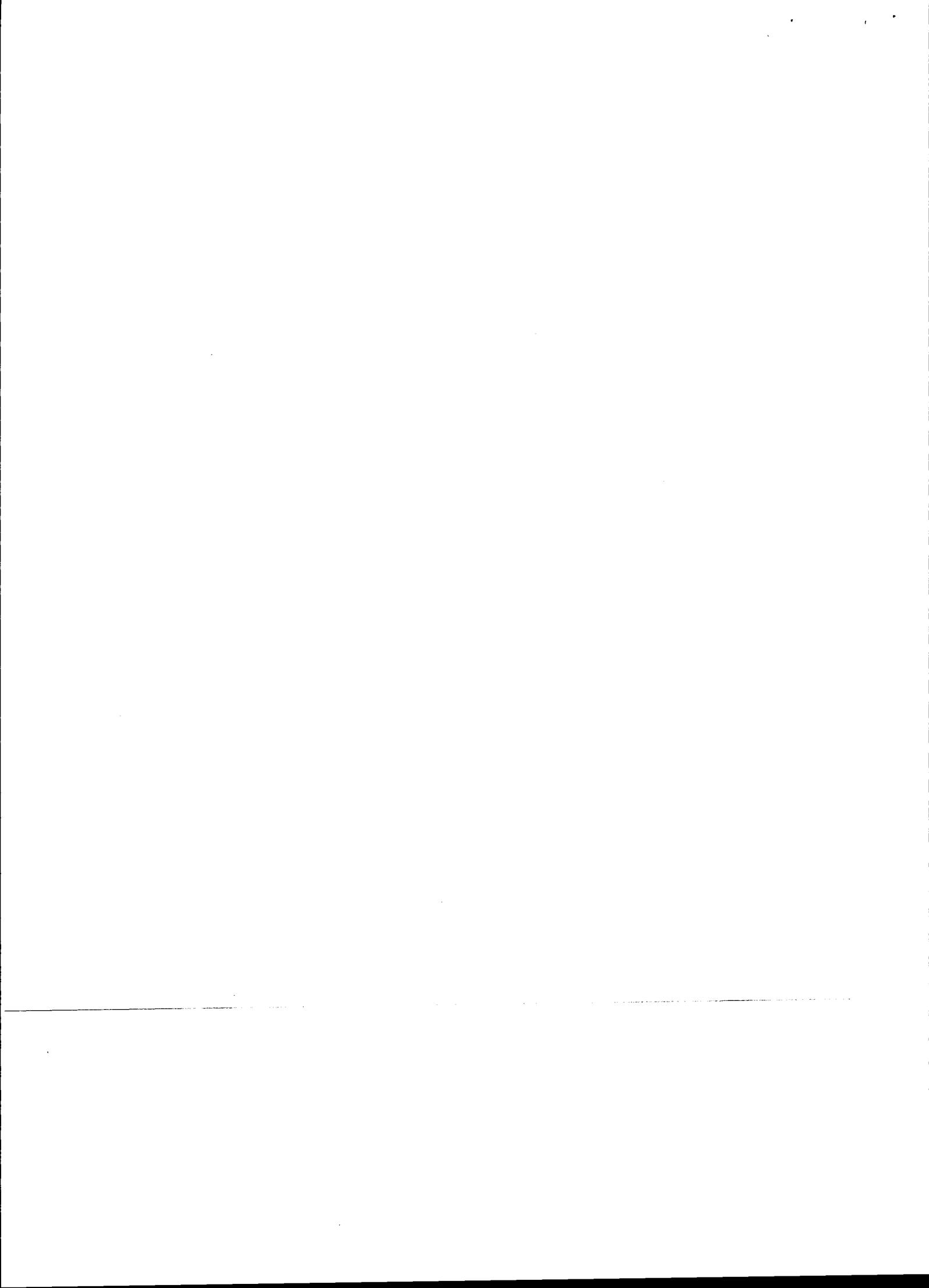
Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 31 341 083 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
<b>Emprunts obligataires convertibles (*)</b>				
<b>Autres emprunts obligataires (*)</b>				
<b>Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :</b>				
– à 1 an au maximum à l'origine	1 750 094	780 158	969 936	
– à plus de 1 an à l'origine				
<b>Emprunts et dettes financières divers (*) (**)</b>				
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>	1 955 881	1 955 881		
<b>Dettes fiscales et sociales</b>	10 570 942	10 570 942		
<b>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</b>				
<b>Autres dettes (**)</b>	17 064 167	6 980 409	10 083 758	
<b>Produits constatés d'avance</b>				
<b>Total</b>	<b>31 341 083</b>	<b>20 287 390</b>	<b>11 053 693</b>	
<b>(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice</b>				
<b>(*) Emprunts remboursés sur l'exercice</b>				
<b>(**) Dont envers les associés</b>	10 560			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 10 559 euros.

### Charges à payer

	Montant
<b>FOURN. FACT. NON PARVENUES</b>	505 200
<b>INTERETS COURUS A PAYER</b>	12 672
<b>PERSONNEL CONGES A PAYER</b>	1 854 474
<b>PRIMES DIVERSES A PAYER</b>	34 000
<b>CS. S/C.P</b>	564 442
<b>C.S. S/PRIMES</b>	10 200
<b>ETAT CHARGES A PAYER 2016</b>	19 160
<b>ETAT CHARGES A PAYER APRES 180618</b>	769 998
<b>Total</b>	<b>3 770 146</b>

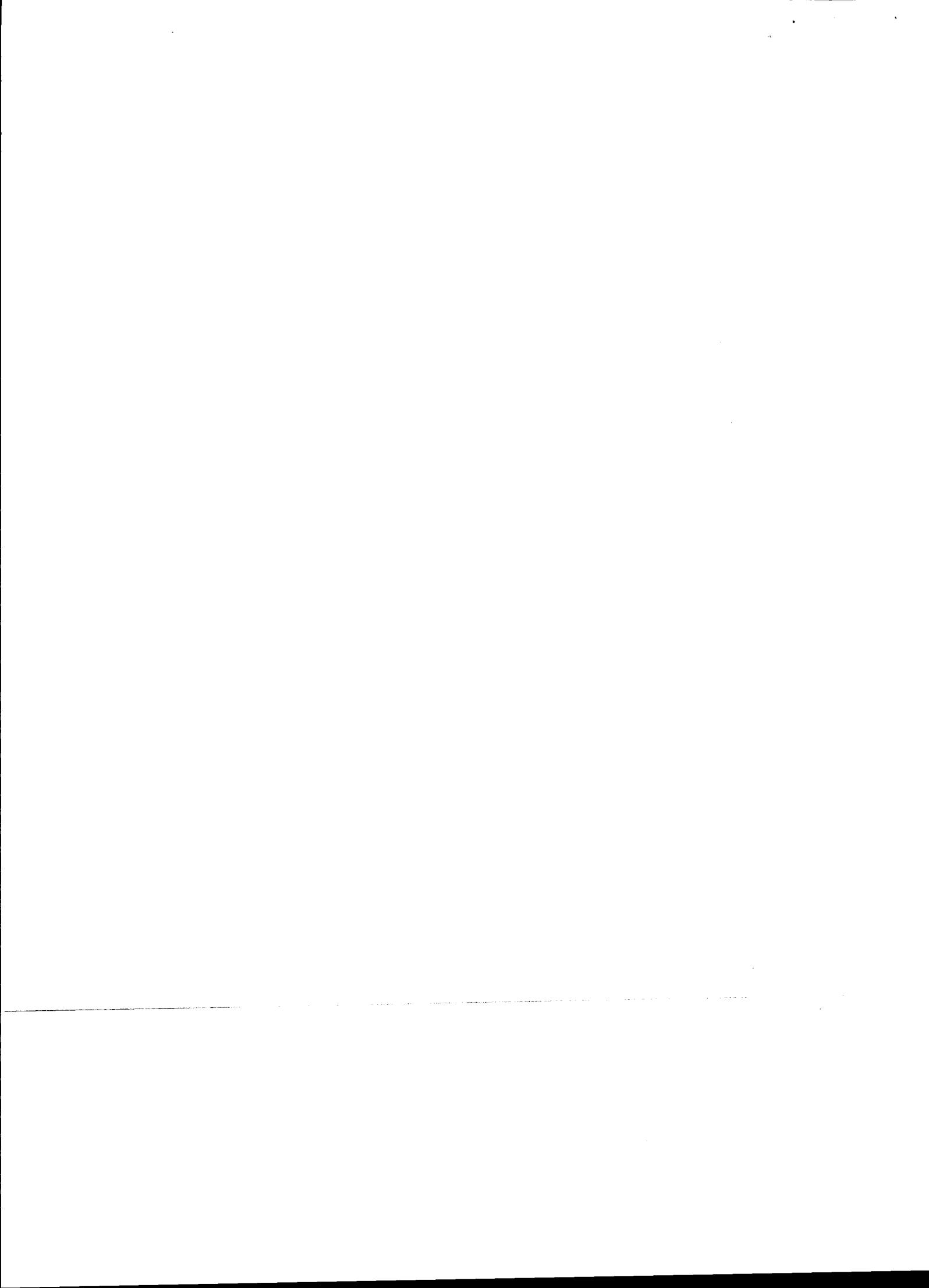


**Notes sur le bilan**

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	<b>Charges d'exploitation</b>	<b>Charges Financières</b>	<b>Charges Exceptionnelles</b>
<b>CHARGES CONST. D AVANCE</b>	36 554		
<b>Total</b>	<b>36 554</b>		



### Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par marché géographique

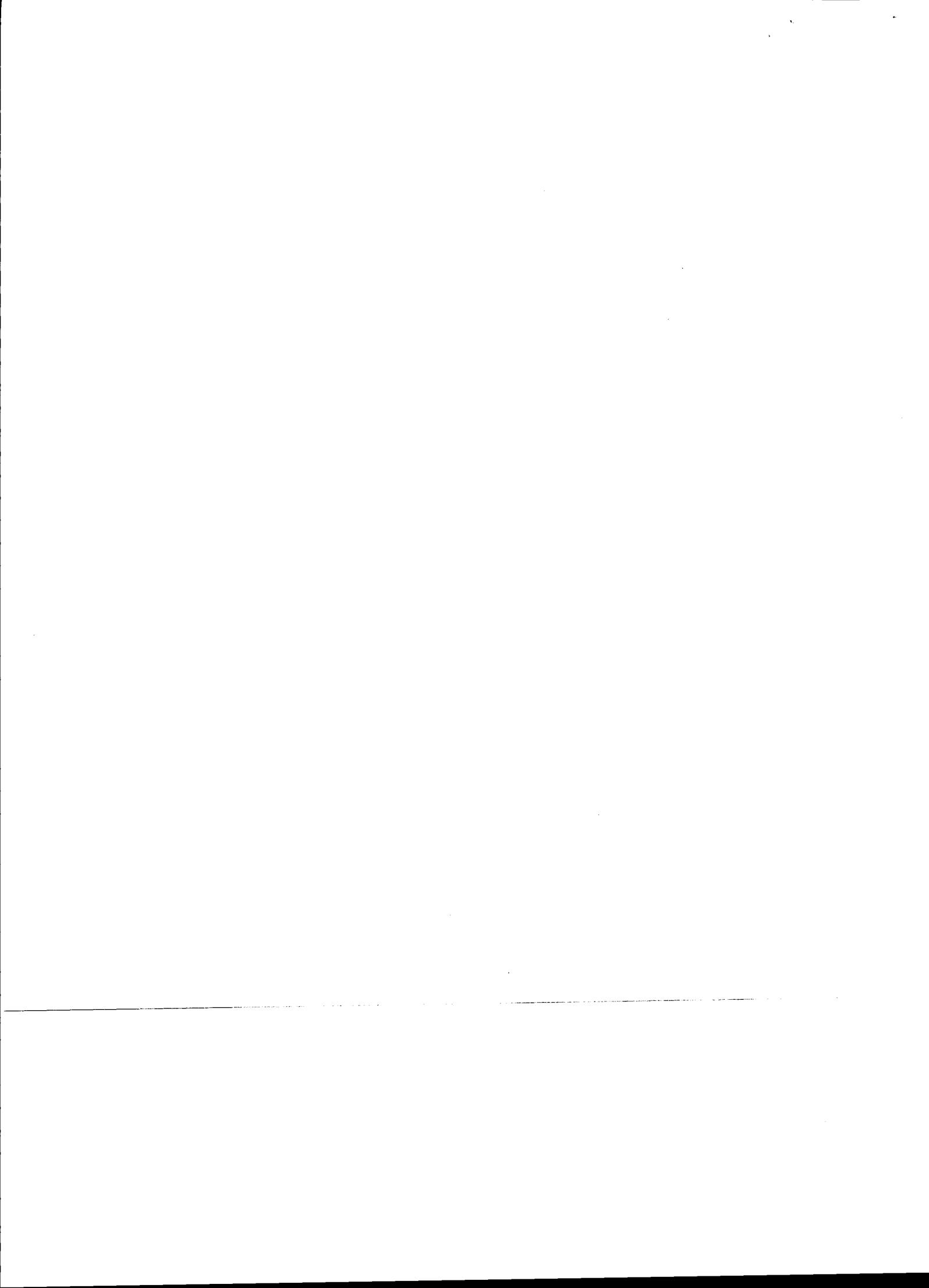
	31/12/2020
<b>Prestations de services</b>	27 808 687
<b>TOTAL</b>	<b>27 808 687</b>

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
<b>Pénalités, amendes fiscales et pénales</b>	18 790	
<b>Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion</b>	110 964	
<b>Amortissements des immobilisations</b>	77 878	
<b>Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion</b>		300 000
<b>TOTAL</b>	<b>207 632</b>	<b>300 000</b>



### Autres informations

#### Effectif

Effectif moyen du personnel : 839 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
<b>Cadres</b>		
<b>Agents de maîtrise et techniciens</b>		
<b>Employés</b>		
<b>Ouvriers</b>		
<b>Total</b>		

#### Engagements financiers

##### Engagements donnés

	Montant en euros
<b>Effets escomptés non échus</b>	
<b>Avals et cautions</b>	
<b>Engagements en matière de pensions</b>	
<b>Engagements de crédit-bail mobilier</b>	16 776
<b>Engagements de crédit-bail immobilier</b>	
<b>Caution solidaire au profit de la société ISIS (filiale de MCTSP)</b>	30 000
<b>Nantissement compte titres BNP</b>	400 000
<b>Nantissement compte titres SG</b>	884 987
<b>Nantissement compte titres Palatine</b>	500 178
<b>Autres engagements donnés</b>	1 815 166
<b>Total</b>	<b>1 831 941</b>
<b>Dont concernant :</b>	
<b>Les dirigeants</b>	
<b>Les filiales</b>	
<b>Les participations</b>	
<b>Les autres entreprises liées</b>	
<b>Engagements assortis de suretés réelles</b>	

**M.C.T.S. PARISIENS**  
SARL au capital de 121 959.21 €  
4 Rue Marie et Louise  
75010 PARIS

Exercice Clos le 31 décembre 2020

## **Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées**

A l'Assemblée générale,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

### Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée générale

En application de l'article 23 des statuts, nous avons été avisés de la convention suivante mentionnée à l'article L. 227-10 du code de commerce qui est intervenue au cours de l'exercice écoulé.

*Avec la société SCI GIZES (539.273.722 RCS BOBIGNY) pour laquelle Madame REBILLARD et Monsieur SHALABY sont tous les deux associés :*

- La société GIZES facture des loyers à votre société pour l'occupation du local « ROSNY II » de ROSNY SOUS BOIS (93110) au 112 avenue du Général de Gaulle. Au 31 décembre 2020, ces loyers représentent un montant total de 22.781,34 euros hors taxes.

### Conventions déjà approuvées par l'assemblée générale dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

Nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

*Avec la société IMPERIAL 2000 (341.528.214 RCS PARIS) pour laquelle Monsieur SHALABY est associé :*

- Votre société a enregistré des achats (prestations sous-traitance) aux conditions normales auprès de la société IMPERIAL 2000. Au 31 décembre 2020, ces achats représentent un montant de 94.974,10 euros hors taxes.

*Avec la société ISIS SECURITE (428.686.513 RCS BOBIGNY) pour laquelle Madame REBILLARD et Monsieur SHALABY sont tous les deux associés :*

- Votre société a enregistré des achats (prestations sous-traitance) aux conditions normales auprès de la société ISIS SECURITE. Au 31 décembre 2020, ces achats représentent un montant total de 1.593.674,52 euros hors taxes.
- Par ailleurs, votre société a consenti des avances à la société ISIS SECURITE. Au 31 décembre 2020, ces avances représentent un montant de 50.000,00 euros.

*Avec l'association ISIS FORMATION (identifiée à l'INSEE sous le numéro SIRET 813.892.924.00016) :*

- Votre société a enregistré des achats (prestations sous-traitance) aux conditions normales auprès de l'association ISIS FORMATION. Au 31 décembre 2020, ces achats représentent un montant total de 55.620,00 euros hors taxes.

*Avec la société SCI GIZES (539.273.722 RCS BOBIGNY) pour laquelle Madame REBILLARD et Monsieur SHALABY sont tous les deux associés :*

- La société GIZES facture des loyers à votre société pour l'occupation du local de BONDY (93140) au 142 avenue Henri Barbusse en vertu d'un contrat de bail commercial en date du 20 décembre 2011. Au 31 décembre 2020, ces loyers représentent un montant total de 72.000,00 euros hors taxes.

En application de la loi, nous vous signalons que le présent rapport n'a pas pu être mis à disposition des associés dans le délai prescrit par la Loi, les informations et documents nécessaires à son établissement nous ayant été communiqués tardivement.

A Ozoir-La-Ferrière,  
Le 26 janvier 2023

Le Commissaire aux Comptes  
AUDIT MAIZIERE CS ET ASSOCIES  
Vincent CORREGE

